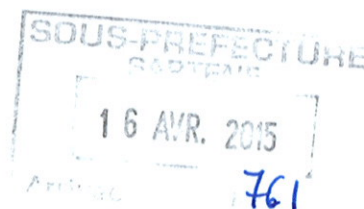


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 8 /2015

Séance du 10 avril 2015



**OBJET : RECRUTEMENT D'UN AGENT EN CONTRAT AIDE.**

Nombre de membres : **10**  
Afférents au conseil : **10**  
En exercice : **10**

Date de la convocation : 03/04/2015  
Date d'affichage : 03/04/2015  
Ayant délibéré : 9  
Votés Contre : 0  
Votés Pour : 9  
Abstentions: 0

L'an deux mil quinze, le dix avril à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'OLIVESE, sous la présidence de M. MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Madame DURAND Isabelle épouse OBENNAUS a été élue secrétaire de séance.

Etaients présents	Etaients représentés
M. MILLO Jean-Luc	Mme GUIQUET Sandra
M. CIPRIANI Jean-Marie	M. MANTESE Jean-François
M. POLI Jean-Baptiste	
Mme MICHELETTI née MARTINO Jeanne	<b>Etait absent</b>
M. BRUNETTI Alain	M. POLI Pierre-Antoine
Mme OBENNAUS née DURAND Isabelle	
M. MARTINO Enzo	

- **Considérant** la nécessité de recruter un personnel pour les besoins de services (voirie, entretien du village).
- **Considérant** la possibilité de recrutement sur le dispositif « contrat aidé ».

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de recruter un jeune de moins de 26 ans pour une année, en contrat aidé. Le contrat de 20 h hebdomadaires sera un contrat de droit privé. Un contrat sur le même dispositif arrive à terme début mai 2015 ; il est donc nécessaire de procéder au renouvellement.

Après avoir ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la proposition susvisée.
- Autorise Monsieur le Maire à signer au nom de la Commune tous les documents nécessaires au recrutement d'un agent, pour un contrat aidé, avec la Mission Locale.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,  
Le 14 avril 2015

Le Maire  
Jean-Luc MILLO

